



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Nous renforcerons les actions du CCAS : transport solidaire, organisation du portage de repas à domicile pour les personnes dépendantes en collaboration avec l'ADMR, plan canicule, ateliers informatiques, et l'organisation du repas annuel de nos aînés. Nous lui donnerons les moyens d'accomplir ses missions.

Dans le cadre de ses missions nous chargerons le CCAS d'étudier la possibilité de mettre en place une mutuelle Communale, Départementale ou Régionale pour l'ensemble des habitants de la commune. Il participera aussi à l'étude de la **Résidence « senior »** ou MARPA avec une contrainte : **les bâtiments devront être de plain-pied.**

